

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Interprofession de la Filière Forêt-Bois du Cameroun (IFFB) du 21 août 2019

L'an 2019, et le 21 du mois d'août à partir de 10 heures 30 minutes s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel Framotel de Kribi, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Interprofession de la Filière Forêt-Bois du Cameroun (IFFB).

Y ont pris part 21 Délégués dont 7 mandataires. L'ordre du jour adopté est le suivant :

- Mots de bienvenue
- Vérification du quorum
- Mise en place du bureau de séance
- Adoption de l'Ordre du jour et du Programme
- Rapport moral
- Rapports d'activités et financier
- Discussions
- Elaboration et adoption de la Feuille de route de l'IFFB 2019-2020 / approche de mise en œuvre
- Lecture et adoption du PV de l'AGO

Les mots de bienvenue sont prononcés respectivement par Messieurs MEBENGA Bienvenu Roger ONANA et BALOGOG Bell Florent en leurs qualités de vice-président de l'IFFB.

Après vérification des présences et des procurations, il est constaté que le quorum est atteint conformément aux statuts et Règlement Intérieur de l'IFFB.

Après discussions, les résolutions préliminaires suivantes sont adoptées :

Résolution 1 : Le président de séance de l'AGO est Monsieur MEBENGA Bienvenu Roger ONANA, appuyé pour la modération et facilitation par Monsieur NJIFAKUE Isaac, expert consultant commis à cet effet. Le Secrétariat est assuré par une équipe de rapporteurs mise à disposition par le GFBC, alors que M. Dongmo Tanda est désigné Censeur.

Résolution 2 : Les mandats reconnus valables le sont pour les deux AGOs et l'AGE conviés à Kribi.

Dans son rapport moral, le président de l'IFFB M. NYECK NYECK Lebell a, d'entrée de jeu, fait savoir que le manque de moyens et le mauvais climat de collaboration au sein du Bureau Exécutif n'ont pas favorisé la bonne mise en œuvre de la feuille de route convenue lors de l'AGO initiale de 2015. Il a notamment fait savoir que la promesse de financement de l'ordre de 300 millions CFA n'a pas été tenue. 34,5 millions CFA seulement ont fait l'objet d'une non objection de la Banque Mondiale et géré sous forme de marchés publics par le PCFC pour des avances sur loyer, des bureaux et équipements desdits bureaux. Il a indiqué que 20 mois de loyers restent non payés au 31 août 2019 à raison de 400 000 Fcfa le mois, et que le matériel informatique et les meubles acquis sont disponibles. Pour clore son propos, le Président a proposé pour l'avenir les améliorations suivantes à envisager :

- Inclure la gestion / liquidation des actifs et passifs de l'IFFB dans la feuille de route à convenir ;

- Revoir les textes de l'IFFB pour les rendre réalisables ;
- Notamment les délester de l'aspect anti démocratique, de son point de vue, qu'est la rotation au sommet de l'IFFB collègue après collègue ;
- Prévoir les actions de plaidoyer pour que l'IFFB soit prise en compte dans le cadre législatif et règlementaire du Cameroun et disposer en conséquence des sources pérennes de financement.

Enfin, le président s'est engagé à rester membre de l'IFFB du Cameroun.

Le vice-président Monsieur BALOGOG, dans son rapport, a d'abord relu le PV de l'AGO de l'IFFB du 25 février 2015 avant de présenter des notes prises généralement en tant que secrétaire de fait de l'IFFB. Il a généralement stigmatisé la gouvernance solitaire du président de l'IFFB, au point d'en arriver à faire savoir que "une plainte a été déposée à la gendarmerie de Ngoussou, deux convocations ont été adressées au président NYECK qui n'a daigné se présenter ou se faire représenter...". Il a aussi indiqué que, par la suite, "les tractations de retour sur la table de travail par madame Blandine OUGUIA et madame Léontine MOUSSY...se sont soldés par un échec cuisant". Le texte de son rapport, qui fourmille de moult autres détails sur les difficultés de fonctionnement de l'IFFB, est joint en annexe au présent PV.

Les discussions qui ont suivi ont confirmé le constat de non fonctionnement de l'IFFB depuis sa mise en place, et n'ont pas donné lieu à validation des rapports présentés. Cependant, le président de séance Monsieur MEBENGA Roger Bienvenu ONANA a rappelé que le bilan de l'IFFB contient également des actions positives et qu'il existe des possibilités de mobiliser des financements de façon endogène.

Résolution 3 : L'Assemblée Générale demande au président sortant de l'IFFB de produire un rapport sur la gestion de son Bureau Exécutif et de le soumettre lors de la prochaine Assemblée Générale.

La suite des travaux a été axée sur le recueil des contributions à l'élaboration et l'adoption de la feuille de route 2019-2020.

Résolution 4 : La feuille de route 2019-2020 de l'IFFB du Cameroun a été améliorée et adoptée telle que jointe en Annexe. Et il est convenu d'élaborer un projet afférent à des fins de mobilisation des financements nécessaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris fin à 17 heures

Fait à Kribi, le 21 août 2019

Pour les délégués des collèges de l'Interprofession,

Le Président de l'AGO
MEBENGA Bienvenu Roger ONANA,

Le Modérateur / Facilitateur de l'AGO
Isaac NJIFAKUE